

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit Glisten DISHWASHER MAGIC

Autres moyens d'identification Pas disponible

Utilisation recommandée Nettoyant pour lave-vaisselle et Désinfectant

Restrictions conseillées Aucuns connus.

Fabricant Iron Out dba Summit Brands

7201 Engle Road

Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiquesCorrosif pour les métauxCatégorie 1Risques pour la santéCorrosion et/ou irritation de la peauCatégorie 2Lésion/irritation grave des yeuxCatégorie 2A

Risques pour l'Environnement Non classé.

Risques défini pour OSHA Non classé.

Éléments d'étiquetage

TE !

Mot indicateur Attention

Mention de danger Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Lavez vigoureusement après manipulation.

Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Intervention Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires Sans objet.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimiqueNom commun et synonymesNuméro CAS%Acide citrique77-92-915 - 40

Remarques sur la composition

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

#7855 Page: 1 of 8 Date de publication 27-Avril-2015

Peau

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Traitement particulier (consulter cette étiquette).

Yeux

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Produit chimique en poudre. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Lutte contre l'incendie / instructions

Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de

Méthodes particulières d'intervention

l'incendie.

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs

Pas disponible.

aux autres substances présentes.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

#7855 Page: 2 of 8 Date de publication 27-Avril-2015

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact avec les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit. Assurer l'accès à une douche oculaire. Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement de protection respiratoire approprié.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des

Lunettes à coques ou de sécurité.

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux

directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet. Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Proprietes physiques et chimiques

Transparent **Aspect** Liquide. État physique Forme Liquide Incolore Couleur Odeur Agrumes Pas disponible. Seuil de l'odeur

Point de fusion/point de

congélation

48.89 - 52.78 °C (120 - 127 °F) (wax plug)

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition

Pas disponible.

1.2 - 1.5

Point d'écoulement Pas disponible. Densité

1.109 - 1.121 g/ml Pas disponible.

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Point d'éclair Aucune

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Sans objet. Inflammabilité (solide, gaz)

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible

#7855 Page: 3 of 8 Date de publication 27-Avril-2015 Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pas disponible. Pression de vapeur Densité de vapeur Pas disponible. Densité relative Pas disponible. Solubilité(s) Pas disponible. Pas disponible. **Température**

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité 2.117 centipoises

10. Stabilite et reactivite

Réactivité Réagit vigoureusement avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des

agents de réduction énergétiques.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Réagit violemment avec des substances alcalines fortes. Ce produit peut entrer en réaction avec Conditions à éviter

des agents de réduction. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matières incompatibles Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction. Incompatible avec les bases.

Substances caustiques. Oxydants. Agents de réduction.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. Inhalation

Provoque une irritation cutanée. D'après des rapports de laboratoire, ce produit est non corrosif. Peau Yeux Provoque une sévère irritation des yeux. D'après des rapports de laboratoire, ce produit est non

corrosif.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements

et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit Espèces Résultats d'essais Glisten DISHWASHER MAGIC (CAS Mélange) Aiguë

Cutané

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg

Composants **Espèces** Résultats d'essais

Acide citrique (CAS 77-92-9)

Aiguë

Inhalation

CL50 Pas disponible

Orale

DL50 Rat 3000 mg/kg

souris 5040 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible.

#7855 Page: 4 of 8 Date de publication 27-Avril-2015

Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux. D'après des rapports de laboratoire, ce produit est non

corrosif.

Valeur de l'opacité

cornéenne

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris

Valeur des rougeurs de la

conjonctive

Pas disponible. Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération

Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau

Mutagénécité de la cellule

germinale

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Mutagénicité Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. Cancérogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Toxicité pour la reproduction Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration

Effets chroniques

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Autres informations Nom des produits toxicologiquement synergiques

Pas disponible. Pas disponible.

Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Données non disponibles. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

Mobilité générale

Pas disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination

Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

#7855 Page: 5 of 8 Date de publication 27-Avril-2015

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités

DOT - 49 CFR 173.154 (d)(1) - Metal exemption

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

UN3265

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire

adéquate

Classe de danger

Numéro UN

LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide citrique)

Limited Quantity - Canada Groupe d'emballage Ш Dispositions particulières 16

TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Acide citrique (CAS 77-92-9)

1 %

Classement SIMDUT

Exempt - Produit enregistré - (DIN 02415569)

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

EPA Reg. # 9902-2

ATTENTION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

MISES EN GARDE: Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

ATTENTION: Nocif en cas d'absorption par la peau. Il cause une irritation légère des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. NE PAS mélanger à un javellisant ou tout autre produit, ce qui pourrait causer des émanations nocives.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réalementé.

#7855 Page: 6 of 8 Date de publication 27-Avril-2015 Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui

Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act

Non réglementé.

(SDWA - loi sur l'eau

potable sûre)

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

États-Unis - Réglementation

des états

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide citrique (CAS 77-92-9) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Non réglementé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

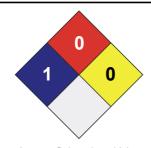
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0





Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication27-Avril-2015Date en vigueur27-Avril-2015Date d'expiration27-Avril-2018

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. **Autres informations**

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Redbook revision # 14, 11/5/14

#7855 Page: 8 of 8 Date de publication 27-Avril-2015